

UN PROJET CONCERTÉ AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le projet Hospitalier de Territoire 2023-2027 a rassemblé largement les professionnels de chaque établissement du GHT Santé 41 et les partenaires du groupement au cours d'un séminaire, puis de groupes de travail. Ceux-ci ont dressé un bilan, puis construit et priorisé un plan d'action par axe, en tenant compte de l'apport des usagers. Le projet a ensuite été relu par

les gouvernances des établissements, puis par les instances du GHT Santé 41 et celles de chaque membre du groupement, avant d'être transmis à la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre Val-de-Loire qui l'a approuvé. Le PHT a été présenté publiquement le 12 avril 2024 par les professionnels qui le portent.

UN PROJET ASSOCIANT LES USAGERS

Des groupes d'usagers ont travaillé des plans d'action dans

5 thématiques



Santé mentale



Situations aiguës



Cancer



Personnes vulnérables



Femme-Mère-Enfant

Les entretiens et groupes de travail pour l'élaboration du PHT ont rassemblé 60 représentants des usagers dans les établissements du GHT, représentants d'association ou patients intéressés.



CENTRE HOSPITALIER
DE VENDÔME - MONTOIRE



Simone Veil



Centre Hospitalier Simone Veil de Blois : Mail Pierre Charlot, 41016 Blois

Centre Hospitalier de Romorantin-Lanthenay : 96 rue des Capucins, 41200 Romorantin-Lanthenay

EHPAD Cher Sologne de Selles-sur-Cher : 19 av. Cher Sologne, 41130 Selles-sur-Cher

CH de Vendôme - Montoire :

Site de Vendôme : 98 rue Poterie, 41100 Vendôme

Site de Montoire : 13 rue Saint-Laurent, 41800 Montoire-sur-le-Loir

Centre Hospitalier de Saint-Aignan : 1301 rue de la Forêt, 41110 Saint-Aignan-sur-Cher

Centre Hospitalier de Montrichard : 14 rue des Bois, 41400 Montrichard



FÉDÉRER, TRANSFORMER, INNOVER

pour les patients du Loir-et-Cher

Centre Hospitalier Simone Veil de Blois
Centre Hospitalier de Romorantin-Lanthenay
Centre Hospitalier de Vendôme - Montoire
Centre Hospitalier de Saint-Aignan
Centre Hospitalier de Montrichard
EHPAD Cher Sologne de Selles-sur-Cher

flamingo.fr



QU'EST-CE QU'UN GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE ?

Les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) sont des structures de coopération créées par la Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 rassemblant les établissements publics de santé d'un territoire.

Chaque GHT a pour mission d'établir un projet médical partagé transversal aux établissements membres du groupement visant à mettre en œuvre une « stratégie de prise en charge commune et graduée du patient, dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité ».

Les groupements ont également des missions de gestion, en support de cet objectif :

- La convergence des systèmes d'information, en particulier **un dossier patient informatisé de territoire**, dans l'objectif de faciliter les échanges entre les équipes et la coordination du parcours du patient ;
- La gestion d'un **département de l'information médicale de territoire** permettant une analyse commune des données médicales ;
- La **coordination des plans de formation des établissements** ;
- **Une politique d'achat commune**, mise en œuvre par une cellule achat territoriale, pour apporter les meilleures prestations à coût optimisé.

La concertation entre établissements est assurée par des instances de groupement : un comité stratégique, un comité territorial des élus locaux, une commission des usagers, une commission de soins et une commission médicale de groupement.

Le GHT Santé 41 a été créé en juillet 2016, par signature d'une convention constitutive entre les hôpitaux publics du Loir-et-Cher.

LE GHT SANTÉ 41 CHIFFRES CLÉS



LE PROJET HOSPITALIER DE TERRITOIRE 2023-2027 : FÉDÉRER, TRANSFORMER, INNOVER

Projet médico-soignant de territoire : 8 axes prioritaires

- Cancer
- Neuro-cardio-vasculaires et respiratoires
- Soins palliatifs
- Santé mentale
- Liens intergénérationnels et solidarités
- Plateaux techniques
- Situations aiguës
- Spécialités médicales et chirurgicales

Projets de gouvernance

- Projet de management & gouvernance
- Projet de coopération territoriale

PHT

Projets transversaux

- Projet qualité, sécurité et pertinence des soins
- Projet social territorial
- Projet art, culture et communication

Projets supports

- Projet numérique et intelligence artificielle
- Projet territorial achat
- Projet immobilier territorial

4 AXES TRANSVERSAUX DU PROJET MÉDICO-SOIGNANT DE TERRITOIRE :

- L'alimentation en tant que soin
- Lutter contre les risques infectieux
- Conforter la place de l'éducation thérapeutique
- Lutter contre la douleur



DES PROJETS CONCRETS, AU SERVICES DES PATIENTS :

- Créer un centre de ressources territorial en cancérologie.
- Implanter une Unité Neuro Vasculaire.
- Proposer de nouvelles offres en soins palliatifs : consultations et hôpital de jour de soins palliatifs sur le territoire, permanence téléphonique, accompagnement des proches.
- Constituer une fédération psychiatrique de territoire pour favoriser une approche « parcours » concertée et les coopérations public-privé.
- Renforcer la coordination de la prise en charge des Troubles du Neuro Développement sur le territoire.
- Créer un dispositif de recours en psycho-gériatrie (équipe mobile et centre de ressources).
- Mettre en place le dispositif HandiConsult 41 pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux consultations de spécialité.
- Mettre en place un parcours des femmes et enfants victimes de violence.
- Mettre en œuvre une politique territoriale du médicament dans les hôpitaux du groupement.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs de ville assurant des soins non programmés.
- Développer des actes chirurgicaux ou endoscopiques en proximité.

